

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel dûment convoquée, signifiée et tenue le lundi 12 décembre 2016 à 18 h.

Sous la présidence de monsieur Gilles Boucher, maire de la Ville centrale Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, étaient présents et formant quorum, les conseillers et conseillères suivants : monsieur Daniel Beaudoin, monsieur Alexandre Cantin, madame Gisèle Dicaire, madame Johanne Lepage, monsieur Stéphane Longtin, madame Lisiane Monette et monsieur Jean-Pierre Nepveu.

Étaient également présents, le directeur général et greffier, monsieur Jean-François Albert et le trésorier, monsieur Sébastien Racette.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Étude et adoption des prévisions budgétaires 2017 de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel.
4. Étude et adoption du programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel pour les années 2017, 2018 et 2019.
5. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2017 et le programme triennal d'immobilisations 2017, 2018 et 2019.
6. Levée de la séance.

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur Gilles Boucher, maire de la Ville centre de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et président, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum.

AG-794-12-2016

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation à la présente séance extraordinaire du conseil d'agglomération ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU et adopté ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

AG-795-12-2016

3. ÉTUDE ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL.

ATTENDU la publication du rapport sur la situation financière dans l'édition du mercredi 16 novembre 2016 du Journal Accès ;

ATTENDU l'étude des prévisions budgétaires 2017 de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Nepveu et IL EST unanimement RÉSOLU et adopté ce qui suit :

QUE les prévisions budgétaires 2017 au montant de 1 766 051.00 \$ soient et sont adoptées et que les quotes-parts découlant des règlements adoptés suivant l'entente de principe intervenue en décembre 2007 soient établies pour les deux municipalités liées.

QUE ces prévisions budgétaires 2017 soient transmises au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Martin Coiteux, dans les soixante (60) jours de leur adoption conformément aux prescriptions de la *Loi sur les cités et villes*.

AG-796-12-2016

4. ÉTUDE ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL POUR LES ANNÉES 2017, 2018 ET 2019.

ATTENDU l'étude du programme d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Longtin et IL EST unanimement RÉSOLU et adopté ce qui suit :

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 au montant de 897 800.00 \$ soit et est adopté.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017, 2018 ET 2019 DE L'AGGLOMÉRATION.

AG-797-12-2016

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant 18 h 35, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU et adopté de lever la séance.

(signé)

Monsieur Gilles Boucher,
Président

(signé)

Monsieur Jean-François Albert,
Directeur général et greffier